

Projet pédagogique 2025

Annexe du projet éducatif du local jeune de la Fabrique du monde rural

Table des matières

Introduction	1
Rappel sur la structure	1
Objectifs du Local Jeune	2
Habiter le rural	2
Comprendre le monde	2
Prendre soin du local jeune et des jeunes qui le composent	3
Se construire avec les autres	4
Créer des espaces d'engagement joyeux	5
S'interroger pour mieux accueillir	6
Agir dans nos territoires	7
Donner du sens	7



Introduction

Ce projet pédagogique cible l'action « Local Jeune » du MRJC Haute Saône au sein de la Fabrique du monde rural à Combeaufontaine.

C'est une annexe du projet éducatif de la structure.

Pour les informations organisationnelles et légales veuillez donc vous référer au projet éducatif. Le projet pédagogique ne comportera que les objectifs, le tableau d'évaluations et les modifications à l'accueil s'il y en a.

Le projet éducatif et le projet pédagogique ont été créés pour se répondre. Ainsi si une autre action en ACM est portée par le MRJC dans sa Fabrique, il suffira de se référer au projet éducatif et au projet pédagogique qui concerne l'action en question.

Rappel sur la structure

Le MRJC offre aux jeunes un espace et un cadre sécurisant et plaisant, se rencontrer, pour s'exprimer, être acteur et actrice du lieu et de l'animation de celui-ci, expérimenter les prises de responsabilités, et ainsi acquérir des compétences qui leur seront utiles tout au long de leur vie. Par leurs actions collectives et leurs projets, ces mêmes jeunes (contribuent à un meilleur) apprennent à vivre-ensemble, construisent une société plus juste, plus épanouissante, plus ambitieuse, plus solidaire, plus coopérative et plus respectueuse du vivant.

Tout cela en vivant des temps d'animation joyeux et collectif, car c'est uniquement comme cela que l'engagement nous paraît émancipateur et constructeur.

Notre local jeune s'inscrit dans le concept de l'éducation populaire qui vise à promouvoir l'émancipation (trouver ce que l'on aime ou non, avoir la capacité de le dire, etc..) et la transformation sociale (réussir à se situer individuellement dans un groupe, y trouver sa place, avoir la capacité de se remettre en question... etc). Cela se traduit par l'apprentissage du vivre ensemble, la participation active dans les prises de décision concernant le lieu (son entretien géré par le groupe, son animation, ces règles) et la pédagogie de projet.

(ex : des jeunes souhaite faire un atelier cuisine, l'animatrice prendra le temps d'accompagner ces jeunes à monter cet atelier par elle et eux-mêmes : création de recette, liste de course, listes du matériel nécessaire, achats des produits, répartitions des rôles pendant la cuisine, apprentissage des consignes d'hygiène etc....).



Objectifs du Local Jeune

Dans ce paragraphe vous trouverez les objectifs pédagogiques du local jeune, leurs objectifs opérationnels (mise en applications concrète) ainsi que les moyens mis en œuvre.

NB : Certaines actions peuvent se recouper, en permettre l'application sur le terrain d'un deux ou plusieurs objectifs différents.

Habiter le rural

- ❖ Découvrir le territoire qui nous entoure
 - Privilégier des intervenant.es locaux (culturel, agricole, artistique, sportif, socio-culturel...);
 - Visite de fermes et ateliers ;
 - Proposer aux jeunes de participer aux évènements locaux lorsque ceux-ci sont adaptés à l'accueil de jeunes mineurs (Fête de villages, estivale de Saône, cinéma en plein air, Forges de Seveux...);
 - Favoriser les animations de pleine air (ex : randonnées, vélo, grands jeux dans les bois, sortie à l'étang etc.)
- ❖ Privilégier une nourriture locale et de saison lorsque les jeunes mangent au local jeunes ;
 - Acheter les goûter aux délices buissonniers (traiteuse qui travaille à la fabrique) lorsque cela est possible ;
 - Achat de matière premières aux paysans et paysannes locales.

Comprendre le monde

- ❖ Donner accès aux jeunes à différents formats d'apprentissage ;
 - Mise à disposition au sein du local jeune d'une bibliothèque de livres, films, documentations adaptées aux besoins et âges des jeunes du local jeune ;

Attention : le local jeune n'est pas un espace d'aides aux devoirs.

- ❖ Faciliter des espaces d'expérimentations :
 - Créer un espace sans jugement où les jeunes peuvent partager leurs envies, rêves et idées d'animation, afin de favoriser l'expérimentation des jeunes (tenter de



nouvelles choses, essayer, se tromper, apprendre, recommencer, réussir et/ou bien rigoler).

- ❖ Accéder à des espaces de responsabilité à la fabrique, adapté aux attentes et besoins de chaque jeunes (le café, le jardin partager, participer à l'entretien du local jeune et la vie quotidienne).
- Ouverture du café par les jeunes s'ils ou elles le souhaitent (uniquement des boissons non-alcoolisé) ;
- Appropriation de la terrasse du local jeunes par les jeunes ;
- Appropriation du local jeune en construction, en participant à la liste du mobiliser nécessaire par exemple. ;
- S'approprier le local jeune actuelle (salle de convivialité) et plus globalement, la Fabrique ;
- Participer à l'entretien du local jeune (ranger après chaque ouverture, passer un coup de balais et d'éponge, faire sa vaisselle etc...). Cette participation est obligatoire et sera réparti de manière égalitaire entre chaque jeune. Un temps de rangement sera d'ailleurs prévu une demi-heure avant la fin de chaque ouverture.

Prendre soin du local jeune et des jeunes qui le composent

- ❖ Se retrouver entre pairs
 - Le local jeune est un espace créer par et pour les jeunes qui le compose afin de favoriser leur rencontre.
- ❖ Prendre sa place dans un groupe
 - Permettre, par l'animation de différents outils, à chacun chacune de trouver sa place dans le groupe. (*Temps d'interconnaissance, présentation de l'animatrice à chaque ouverture pour les nouveaux et nouvelles*).
 - Identifier différents temps, via la confection d'un planning co-écrit avec les jeunes, pour réaliser les animations qu'ils et elles souhaitent vivre et/ou animés.
 - Permettre aux jeunes de se constituer en équipe afin de pouvoir poursuivre différents projets en fonction de leurs sensibilités et de leurs disponibilités.
- ❖ Un espace qui garantit la sécurité morale, physique et affective des jeunes
La fabrique est un ERP (établissement recevant du public) et est déclaré en Accueil Collectif de Mineur par la SDJES (service département de la jeunesse, à l'engagement et aux sports).
 - Respect du rythme et des besoins des jeunes.



- Les animations sont des propositions faites aux jeunes, dans l'idéale, elles émanent de leurs idées. Si un ou une jeune souhaite se reposer, un espace de repos sera à sa dispositions dans le local ;
- Un goûter sera proposé aux jeunes à chaque ouverture ;
- La directrice et animatrice du local jeune est formé au PCS1, une trousse de secours à jour est rangée dans le local jeune ;
- Les numéros obligatoires sont affichés dans le local jeune ;
- Un protocole interne des gestions des violences (sexiste et sexuelle, harcèlement...) a été rédigé et validé afin de réagir au mieux le cas échéant ;
- La directrice et animatrice à reçu une formation sur le développement des compétences psychosociales et appliquera ces outils d'animation le cas échéants.
- Une trousse à pharmacie et un espace de soin sera à disposition des jeunes dans le bureau des salariées.

❖ Garantir un espace laïque et inclusif

Le local jeune est un espace ouvert à toutes et tous, mixte, et où chacun et chacune sera accepté pour ce qu'il et elle est. Dans cette optique différents outils sont utilisés, et les animateur-ices porterons une attention particulière à emmener tous-tes à être inclusif-ves et faire preuve de tolérance, notamment en demandant les pronoms (il, elle), en faisant attention à n'exclure personnes dans ses paroles et ses actes, et en permettant à tous-tes d'agir selon ses capacités.

Le MRJC est une association loi de 1901, mixte et laïque. L'association fait partie du groupe de travail s'impliquant dans l'écriture de la charte de la laïcité de la CAF, et en est signataire.

De plus, par sa nature même, nous utilisons la laïcité comme outil pour créer du lien social et permettre une meilleure compréhension du monde qui nous entoure.

Se construire avec les autres

❖ Expérimenter la pratique démocratique entre jeunes :

- Les jeunes prendront part à la création des règles de vie du local jeunes avec l'animatrice et la facilitatrice de la fabrique ;
- Animé des temps de débats mouvant et de ciné-débat autour de thématique identifié par les jeunes ou l'animatrice, avec l'outil de la rivière du doute. Chacun de ces temps garantira l'écouter et l'expression de toutes et tous via des outils de prise de parole (bâton de parole, maitre du temps, tour de parole etc.) ;
- Des temps de conseil de jeunes seront organisé afin de faire des bilans sur l'organisation du local jeune, la répartition des tâches, l'animations etc...



❖ Faire collectif en respectant les individualités

- Animé des temps autour du respect des individualités via des jeux de présentation ;
- Renforcer la cohésion du groupe via des jeux d'équipe et de coopération ;
- Mise à disposition d'outils d'expression : mur des cris, boîte aux lettres, météo des émotions ;
- Écriture et parler inclusif, ici, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin, chacun et chacune à sa place ;
- Valoriser les compétences de chaque jeunes (passions, mode de vie, savoirs et savoir-faire) et les inviter à mettre ces compétences aux services du groupe, s'ils ou elles le souhaitent ;

❖ Interroger la place du numérique dans un collectif :

- Lors des règles de vie, un temps sera dédié à l'utilisation de smartphone au sein du local jeune. Des temps de réflexion autour de l'usage du numérique seront également proposé aux jeunes via des lectures ou diffusion de vidéos animés ;
- Une boîte à téléphone sera également mise en place au local jeune ;
- Afin de faciliter certaines démarches (inscription à l'école de conduite, recherches pour un exposé, construction d'un projet...), un ordinateur portable sera mis à disposition des jeunes sous la surveillance de l'animatrice. Cet ordinateur sera soumis à un contrôle parentale géré par l'animatrice.

❖ Vivre des temps collectifs divers.

- Construction de projets à plusieurs (disco-soupe, soirée ciné, atelier théâtre, jeux de société, tournois de tek, ciné souper...) ;
- Un camp avec ou sans hébergement sur la première semaine des petites vacances ;
- Deux camps d'été (collégiens et lycéens) de deux semaines sur le mois de juillet avec d'autres sections du MRJC BFC ;
- Un mini-camp sur le ciné souper fin août ;
- Journée inter-local jeune (local jeune de Scey-sur-Saône);

Créer des espaces d'engagement joyeux

❖ Espace de liberté

- Le jardin partagé ;
- Aménagement du local jeune ;
- Les samedis après-midi seront plus libre dans l'animation de l'après-midi, les jeunes peuvent y venir pour se poser tranquillement, décider sur le moment ce qu'ils et elles veulent faire. Les mercredis seront plus rythmés en termes d'animations, c'est une espace plus confortable pour les nouveaux et



nouvelles qui veulent prendre le temps d'apprendre à se connaître et se laisser guider par l'animatrice.

❖ Espace de convivialité

- Organisation de repas entre les jeunes ;
- Organisation de soirée sur des thématiques choisis par les jeunes ;
- Participations à la programmation de la fabrique sous la responsabilité de l'animatrice ;
- L'animatrice sera toujours disponible pour prendre le temps d'écouter un jeune qui en a besoin ;

❖ Jouer

Pour nous le jeu est un outil essentiel pour appréhender le monde, apprendre, débattre, se comprendre, kiffer, se rencontrer, faire collectif, coopérer, créer...C'est pourquoi nous utilisons le jeu, quel que soit le moment, et l'espace. C'est une source intarissable de bienfaits et de joie.

- Animations de grand jeux, jeux extérieurs, jeux de société, veillées, jeux grandeur nature, energizer (petits jeux rapides permettant de faire collectif, de se donner de l'énergie), jeux de rôle...

Ces jeux seront animés par l'animatrice mais aussi par les jeunes s'ils ou elles le souhaitent.

S'interroger pour mieux accueillir

❖ Accueille de toutes et tous quelles que soient leurs conditions physiques et psychiques

- Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduites ;
- Si un.e jeunes présente des troubles psychique, une réunion avec l'animatrice, les parents et le.a jeune sera organisé afin de réfléchir ensemble à la mise place de son accueil. L'objectif étant de garantir au maximum son intégration aux groupes et de pouvoir répondre à ces besoins (dans la mesure de ce qui est possible) ;

❖ Interroger la posture des animateurs et animatrices

- L'animatrice jeunesse se rend régulièrement aux réunions organisées par la CAF pour les animateurs et animatrices de Haute-Saône ;
- La commission jeunesse sera également un temps d'équipe pour l'animatrice, afin de l'épauler sur ces problématiques, prendre du recul sur sa posture.



- Le MRJC étant une structure nationale, l'animatrice est également accompagnée par l'équipe pédagogique nationale.

Agir dans nos territoires

- ❖ Écouter les envies et rêves des jeunes afin d'inscrire les propositions du local jeunes à partir de leurs réalités locales et leurs besoins ;
- ❖ Inscrire les actions du local jeune (dans ou hors les murs) dans une démarche respectueuse de l'environnement et du vivant ;
- ❖ Inviter les jeunes aux événements locaux, sous la responsabilité de l'animatrice.

Donner du sens

❖ **Voir :**

Mettre des mots sur les besoins, attentes, envies de chacun et chacune

Demander aux jeunes ce qu'ils aimeraient faire au local jeunes, quel serait leur local jeunes idéale, qu'est ce qui leur fait peur, qu'est-ce qu'il les rend joyeux.ses

❖ **Juger :**

Expliquer pourquoi on a ces besoins, ces attentes et ces envies et les mettant en commun avec les autres jeunes du groupe. C'est ce qui permet d'apprendre à se connaître et de mieux se comprendre.

❖ **Agir :**

Mettre en commun et créer une dynamique de groupe (établir les règles de vie, se projeter sur un mini ou gros projet, aménager l'espace du local jeunes, programmer une sortie etc...)